



ACTE ADMINISTRATIF Acte 16/2021	CONSEIL D'ADMINISTRATION 11 mai 2021
	FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ Élection des Personnalités Extérieures

Vu l'article L. 712-3 du Code de l'Éducation,
Vu la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, article 47
Vu les statuts modifiés de l'Université Jean Monnet,
Vu la proclamation des résultats des élections universitaires le 29 avril 2021,
Vu les courriers de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Loire, de Saint-Étienne Métropole et du CNRS, désignant leurs représentants,
Considérant la convocation des membres élus du Conseil d'Administration de l'Université Jean Monnet et les personnalités désignées par les collectivités territoriales et par le CNRS le 11 mai 2021,

Au terme du scrutin plurinominal auquel ont participé 29 électeurs (avec 27 votes valablement exprimés)

1. Elizabeth DUCOTTET, assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise, a obtenu 26 voix ;
2. Dominique GILLIER, représentant des organisations représentatives des salariés, a obtenu 27 voix ;
3. Julien STEINER, diplômé de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, représentant d'une entreprise de moins de 500 salariés a obtenu 21 voix ;
4. Françoise JUNIER, représentante d'une entreprise de moins de 500 salariés, a obtenu 5 voix ;
5. David GAY, représentant d'un établissement d'enseignement secondaire, a obtenu 27 voix ;

Sont élus : Madame Elizabeth DUCOTTET, Monsieur David GAY, Monsieur Dominique GILLIER, et Monsieur Julien STEINER.

A Saint-Étienne, le 11 mai 2021

L'Administrateur provisoire de l'Université

Camille GALAP

